

Communiqué de presse

Paris, le 26 novembre 2008

IBM France : les salariés de la maintenance « imprimantes professionnelles » refusent à l'unanimité un transfert global.

Après plusieurs mois de mutisme sur le sujet malgré les nombreuses demandes de ses instances (Comité Central d'Entreprise, Comité d'Etablissement, ...), la direction d'IBM veut transférer sur la base d'un L 1224.1 (ex L 122.12) le personnel de la maintenance « Printing » (imprimantes professionnelles) vers la société InfoPrint Solutions (IPS), joint venture créée en juin 2007 entre IBM et Ricoh au niveau mondial devant devenir filiale à 100% de Ricoh en 2010. IPS est une petite structure (50 salariés) et depuis la vente des services commerciaux « Printing » en 2007 à IPS, IBM gardait sous le coude le projet de transfert des opérationnels.

Devant ce réveil brutal, les salariés concernés de la maintenance « Printing » ont donc décidé de se mettre en grève illimitée, dès ce lundi 24 novembre, avec le soutien de toutes les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SNA et UNSA) sur la base des revendications suivantes :

- *départs sur la base du volontariat* ,
- **Couverture sociale et rémunération équivalentes,**
- **Indemnité de départ de 9 mois de salaire pour les volontaires,**
- **Clause de garantie de "localisation géographique" à 3 ans,**
- **Garantie de réintégration à IBM en cas d'échec d'Infoprint Solutions Company (36 mois) = Clause de réintégration dans IBM France si à 3 ans problèmes économiques chez Infoprint**

La CFE-CGC et les syndicats d'IBM organisent avec les salariés de la « Printing » toute la solidarité nécessaire pour obtenir le changement du projet dans sa forme actuelle comme nous avons pu l'obtenir (Cas AT&T) en instaurant le volontariat. Et IBM a les moyens financiers de répondre à toutes les revendications de ses 45 salariés « Printing ».

Le mot d'ordre est celui de la **campagne publicitaire d'IBM : « Parlons moins, Agissons ! »**

Points de contacts CFE-CGC,
Frank SETRUK Délégué Syndical Central : 06 08 72 27 29
Frank_setruk@fr.ibm.com

Alain Gentils secrétaire élu CCE 06 08 34 04 83 Christian Berveglieri Secrétaire adj CCE 06 84 64 23 56
Olivier Colmant élu CE et DS Paris Banlieue 06 88 69 20 93

La CFE-CGC est la première organisation syndicale à IBM avec 30% des voix tous collègues confondus (1^{er} tour CE) devant la CFDT 17%, la CGT 14%, l'UNSA 13%, le SNA 11%, FO 9% et la CFTC 5%.

Ci-après la déclaration de la CFE-CGC faite en CCE ce jour 26/11/2008 :

**Déclaration CFE-CGC lors du CCE IBM du 26/11/2008
(en s'adressant au Président du CCE représentant la direction IBM)**

« Comme vous avez pu le constater notre logo ne figure pas sur le tract distribué par les salariés de la maintenance printing, ni sur la banderole avec pour principale raison, la différence entre les revendications figurant sur ce tract avec celles que nous avons au niveau d'autres instances. La CFE-CGC a pu s'exprimer sur cette position avec les salariés de la maintenance printing lundi matin lors de leur AG à DCT et nous pensons avoir été compris.

Ceci dit.

La CFE-CGC dénonce le procédé artificiel employé pour sélectionner les salariés devant être transférés vers la société Infoprint.

Le strict périmètre de la maintenance imprimante qui a été imposé aux techniciens suite à la mise en oeuvre de la première phase du projet Zuma, alors qu'une activité maintenance généraliste leur était pour la plupart demandé précédemment, nous laissait augurer de la stratégie de la direction.

Nous constatons que cette manipulation n'avait pour seul objet que de justifier artificiellement le transfert de 44 salariés hors d'IBM.

Il s'agit d'un recours abusif à l'article L1224-1 (anciennement article L122-12 alinéa 2) du code du travail, sans concertation et en contradiction avec la démarche GPEC.

La non prise en compte du souhait des salariés de rester salarié IBM en leur offrant d'opter pour Infoprint par une offre de transfert sous la base du volontariat apparaît comme le minimum acceptable.

En outre les conditions proposées par la direction ne sauraient compenser le risque que constitue le départ d'IBM vers une PME qui n'offre ni les garanties de pérennité, ni les possibilités d'évolution professionnelles équivalentes à celles dont ils bénéficient au sein de la compagnie.

La CFE-CGC constate que 15 salariés de plus de 55 ans sont concernés. La direction montre ainsi clairement sa vision de la gestion des fins de carrière.

Nous constatons que cette opération est une nouvelle étape du démantèlement du secteur maintenance IBM allant vers l'abandon de cette activité 'par appartements'.

Nous alertons à nouveau la direction sur le risque de dégradation du climat social qui sera la conséquence inéluctable de la poursuite de cette stratégie.

La CFE-CGC soutient les revendication des salariés menacés de transfert vers la société InfoPrint."

En regard des 400M€ donnés à IBM Italie, la CFE-CGC dénonce l'affront qu'IBM fait à ces 45 personnes en leur refusant les légitimes 9 mois de salaires demandés et en accordant que la dérisoire aumône de 2 mois de salaire.